

LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PAYSAGERES : Jeu d'influence de 3 « sphères » de paysage

Cas de Parcs Naturels Régionaux et Nationaux - Rhône-Alpes

Les politiques paysagères dans les Parcs Naturels Régionaux, et les Parcs Nationaux se construisent sous le jeu d'influence et d'interférence de trois sphères de connaissance du paysage. Nous proposons de catégoriser ces trois sphères (I, II, III) en déterminant le sens bien particulier que revêt le paysage pour chacune.

Lors de la mise en place d'une action portée par les chargés de mission aménagement, urbanisme ou paysage, les trois sphères sont en interaction, elles s'influencent les unes les autres.

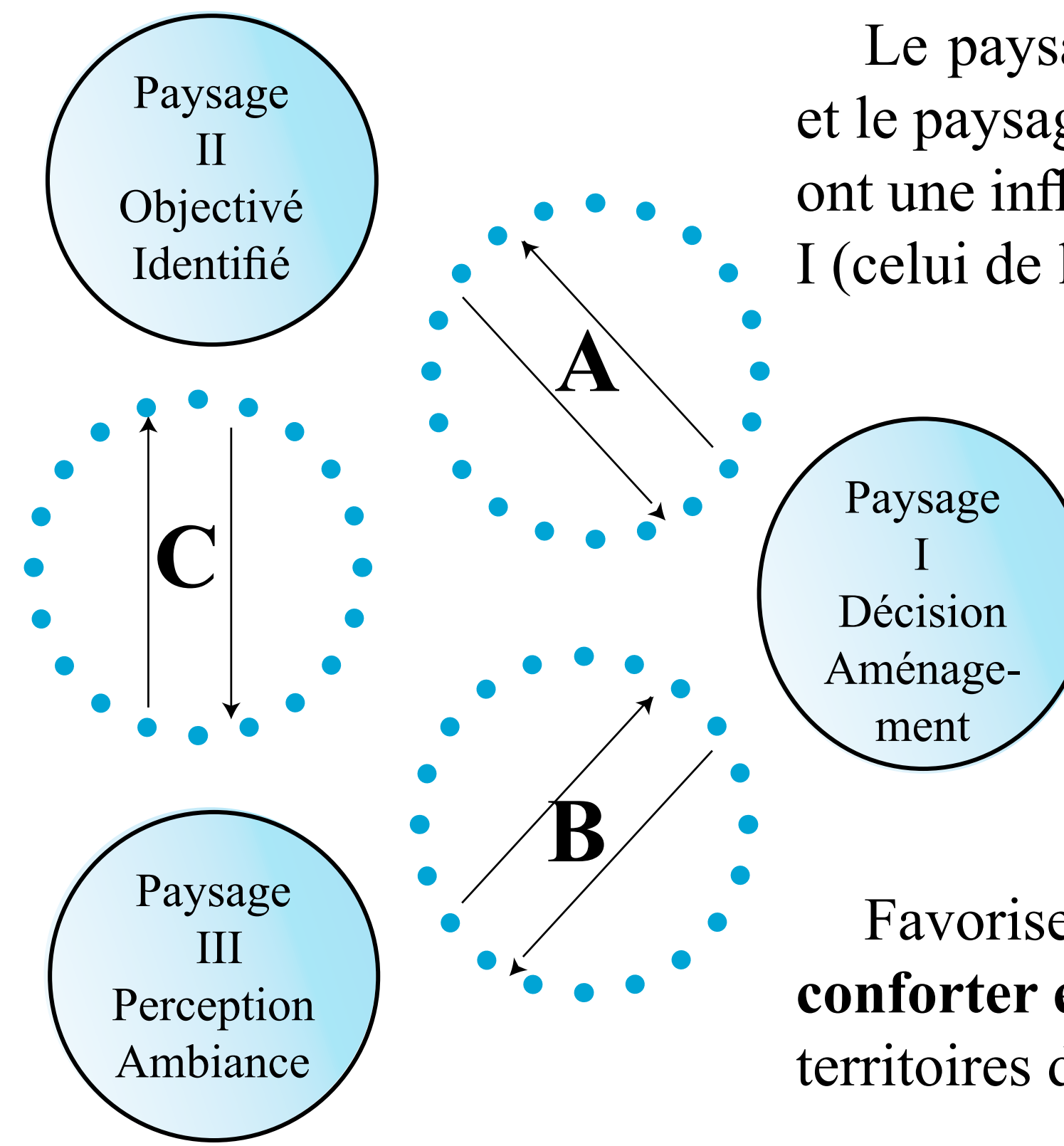
Problématique

Comment la mise en œuvre des politiques paysagères des parcs et les actions des chargés de mission met-elle en mouvement ce système de trois sphères de paysage ?

Questions : Où se situent les jeux d'influence et par qui sont-ils provoqués ? Y a-t-il une spécificité sur les territoires de « Parc » ? En quoi ce système renforce-t-il certaines territorialités ?

Hypothèses

Le paysage II (celui objectivé et identifié par l'expert) et le paysage III (celui issu de la perception et du sensible) ont une influence significative dans l'évolution du paysage I (celui de l'aménagement et de la prise de décision).

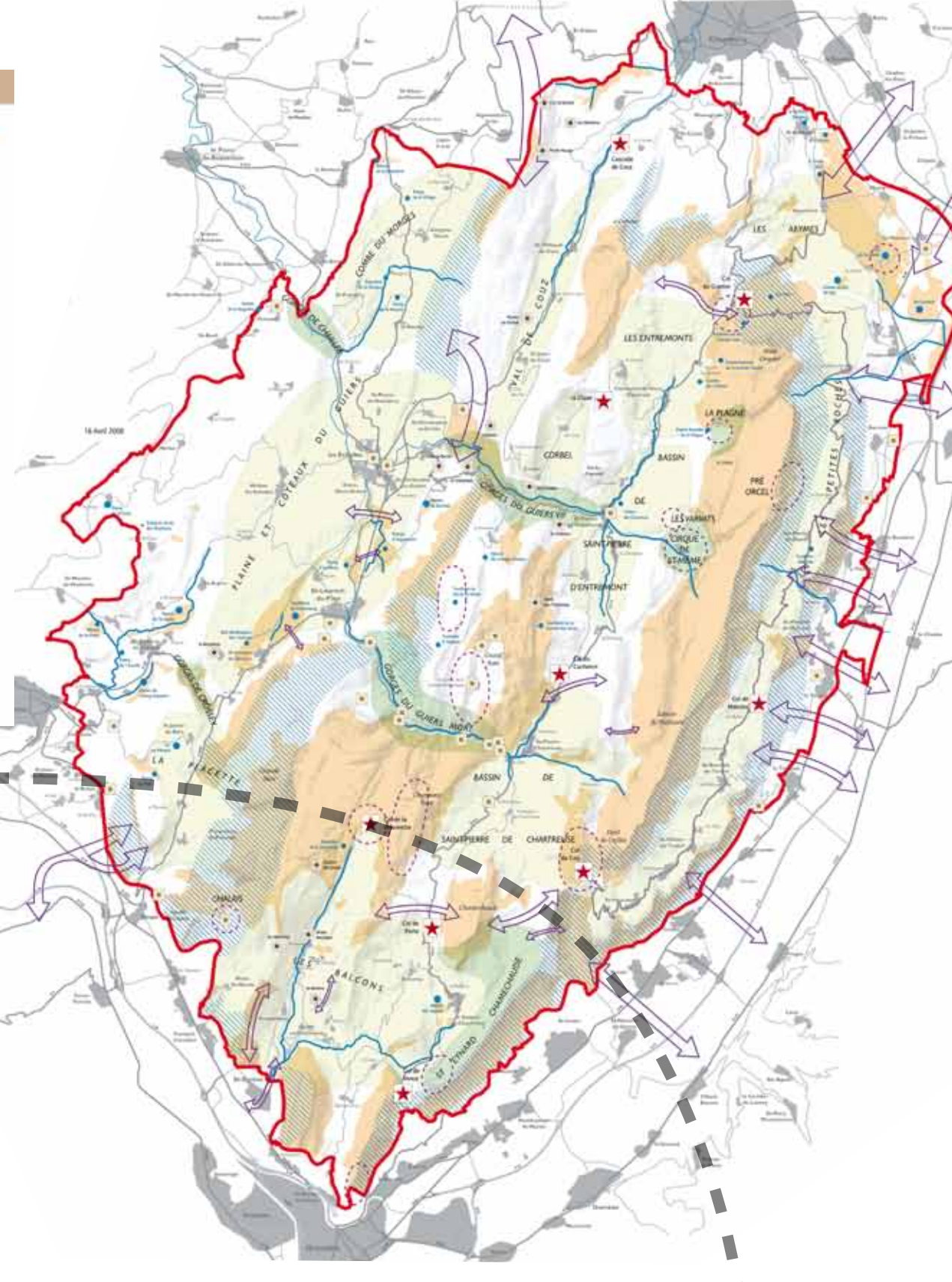


Favoriser les relations de ce système (A, B, C) pourrait conforter et renforcer certains territoires, notamment les territoires de parcs ou les nouvelles intercommunalités.

Catégoriser le paysage : 3 sphères

Plan stratégique de Parc : des données du Paysage II
(structures paysagères, unités paysagères ou culturelles, Sites paysagers, Routes à forte fréquentation)

déjà filtré par le Paysage I
(suite des légendes avec le type d'actions : «doivent être préservées et qualifiées», «nécessitant une préservation et une mise en valeur spécifique».)



Paysage II Objectivé - Identifié

Il s'appuie sur des données intangibles du territoire :

- données géographiques.
- données socioculturelles (usages des sols, fréquentation).
- données écologiques.
- données de compositions spatiales (exemple : co-visibilité entre deux points).

> résulte des formes spatiales, visibles, évolutives dans le temps elles définissent des entités paysagères, des structures paysagères ou encore des sites singuliers qu'un expert peut décrire de manière objective.

Cas des encarts des plans de parc, de types diagnostics et Atlas
Exemple du PNR de Chartreuse :

Paysage I Décision - Aménagement

Il se caractérise par les données de stratégies d'aménagement :

- une sélection de paysages parmi les « paysages II et III » souvent combinés.
- une priorisation des actions à mener sur les éléments de la sélection.
- une méthodologie d'actions identifiant les acteurs à impliquer.
- une définition de l'action (préservation, mise en valeur, transformation).

Dans le cas des Parcs, il se caractérise par des options prises pendant le temps long de la vie de la charte et pendant les actions mises en place. Il prend corps à différents moments :

- A l'élaboration de la charte : représentation du plan « stratégique » du parc, choix de mesures stratégiques et opérationnelles écrite dans la charte sur certains secteurs.

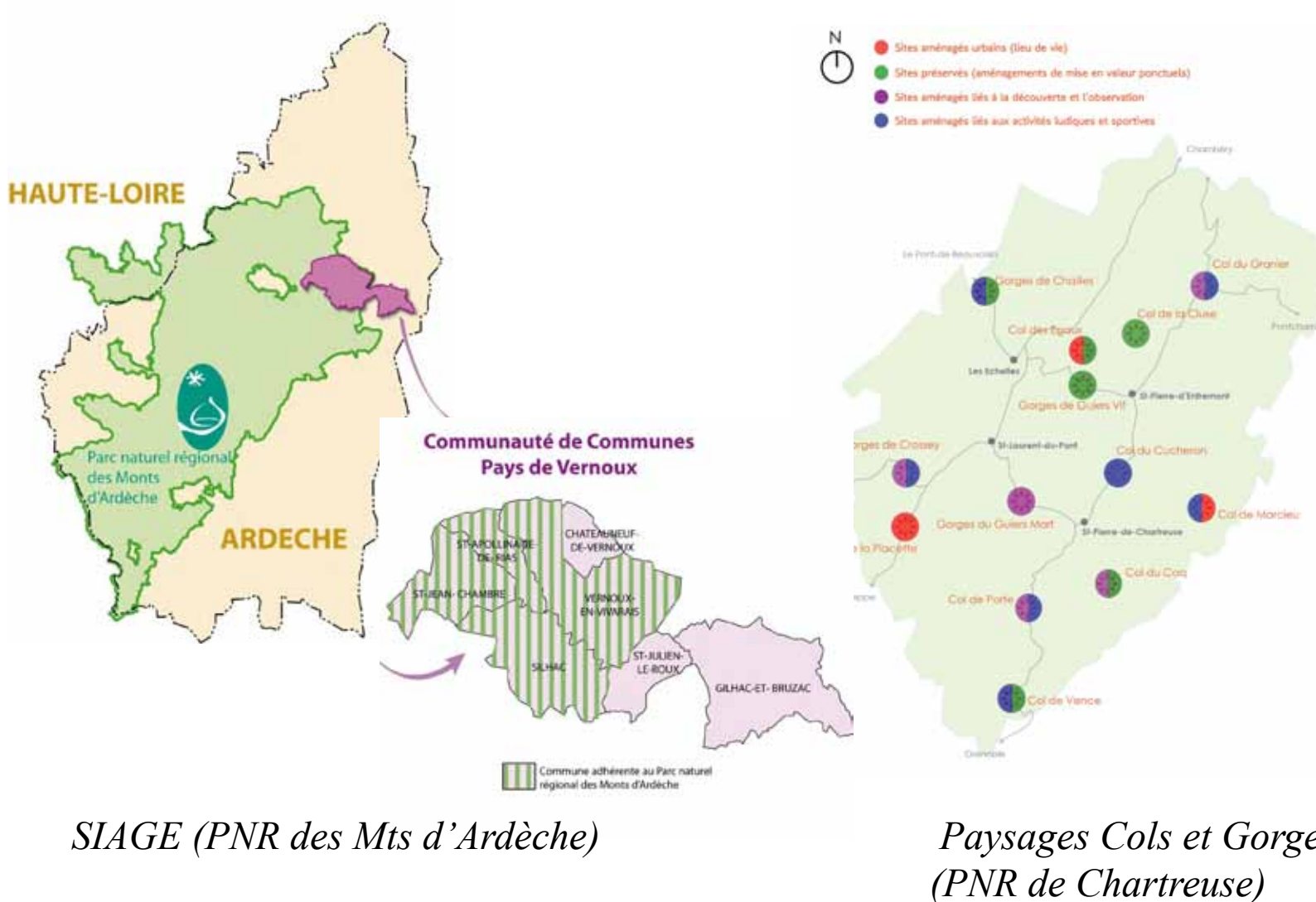
- Lors de la répartition du budget sur des actions : cela consiste en une première réinterprétation de la charte, faite annuellement.

Par exemple, le choix dans le Parc de Chartreuse de porter une action sur les cols et gorges remarquables en 2012-2013 plutôt que sur les structures paysagères de caractère.

- Au moment du choix de la méthodologie de l'action, de la définition des personnes à impliquer, et de la détermination des secteurs d'étude.

Par exemple, l'étude du SIAGE dans les Monts d'Ardèche a focalisé son étude sur un secteur du parc en coopération avec une intercommunalité, tandis que l'étude en Chartreuse a focalisé son action sur un ensemble de sites répartis sur le parc.

Localisation de l'action : témoin de deux stratégies du Paysage I



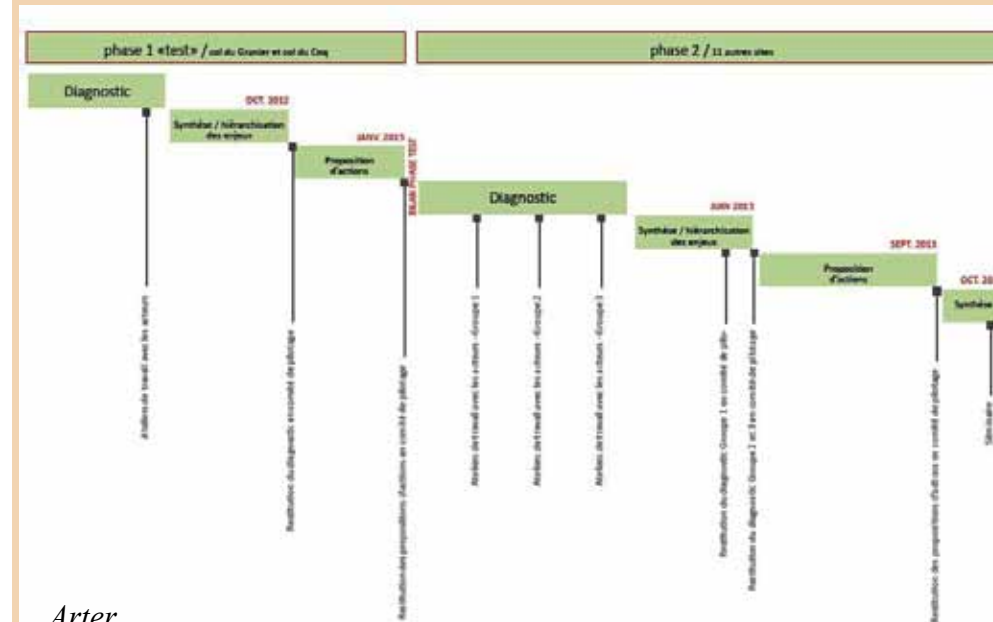
Méthode de recherche

En analysant des actions portées par les chargés de mission « urbanisme- paysage » des parcs, nous cherchons à identifier :

- les moments des interactions entre les 3 sphères.
- la nature des influences entre les sphères.
- les initiateurs ou les porteurs de ce jeu d'influence entre les sphères.

Etude de cas

Etude prospective de Paysages des Cols et Gorges de Chartreuse
PNR Chartreuse



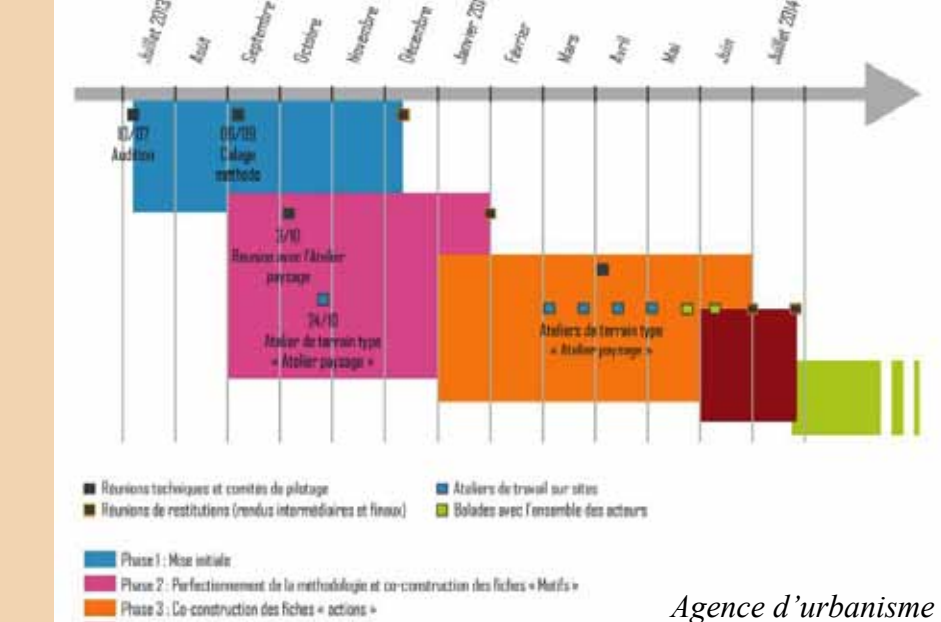
Date : 2012 - 2014 / Coût de l'étude : environ 25.000 € TTC
Bureau d'étude : Arter (avec un site : ONF)

Elaboration d'un document de référence qui identifie les caractéristiques et les aspects identitaires de chacun de ces 13 cols et gorges. Une focale portait sur les dynamiques d'évolution afin d'établir une synthèse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces sur ces sites.

Cette étude exigeait un croisement de deux échelles : celle des sites et celle du territoire du parc, deux approches méthodologiques ont donc alimenté l'étude :

- Une connaissance méthodologique de concertation qui se fait à partir de l'observation de terrain destinée à influencer les dynamiques de Motifs.
- le diagnostic partagé avec les différents gestionnaires et les habitants sur les différents sites.
- la mise en partage et comparaison des sites pour renforcer la politique paysagère à l'échelle d'un parc.

« MOTIF » PAYSAGES
Méthodologie de Terrain pour l'Identification des Processus de Formation des Paysages
PN Ecrins



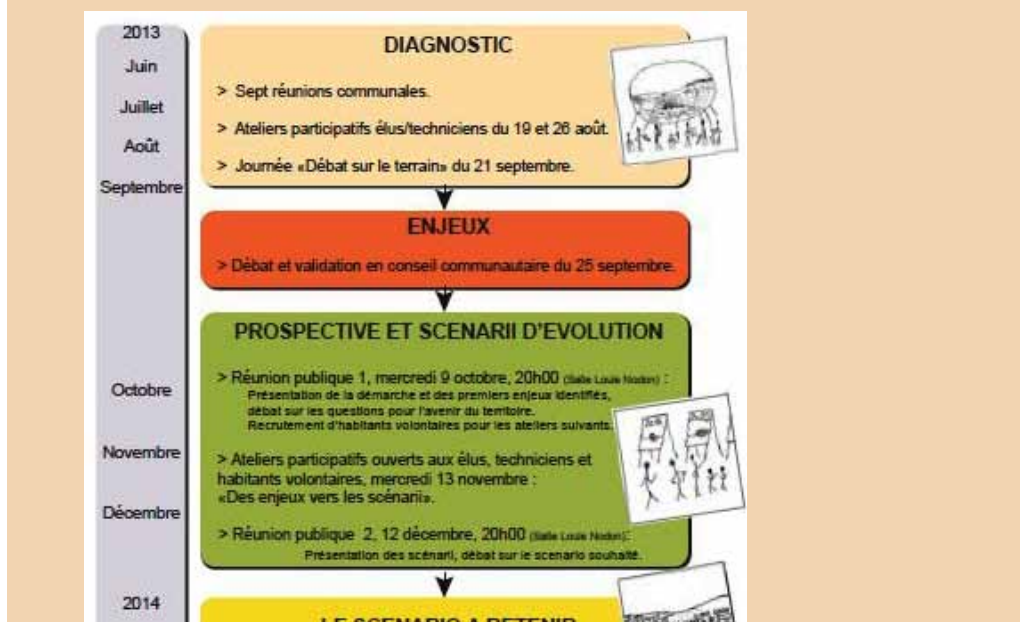
Date : 2013 - 2014 / Coût de l'étude : environ 60.000 € TTC
Bureau d'étude : Agence d'urbanisme de Grenoble

Mise en place d'une méthodologie d'identification des processus de formation de motifs paysagers afin d'anticiper et influencer l'évolution de certains motifs. Cette méthodologie est basée sur une observation collective de terrain avec un ensemble de plusieurs partenaires : « l'Atelier de paysage ».

Elle contribue à :

- Une connaissance méthodologique de concertation qui se fait à partir de l'observation de terrain destinée à influencer les dynamiques de Motifs.
- Une connaissance approfondie d'une dizaine de motifs paysagers. Chaque motif pouvant être classé par typologie selon leurs dynamiques.
- Une connaissance progressive de la localisation de ces motifs paysagers.
- Une valorisation d'expériences d'aménagement et de gestion autour d'un même motif.

SIAGE du Pays de Vernoux
Schéma Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Espace
PNR des Monts d'Ardèche



Date : 2013 - 2014 / Coût de l'étude : environ 40.000 € TTC
Bureau d'étude : G2C Lyon

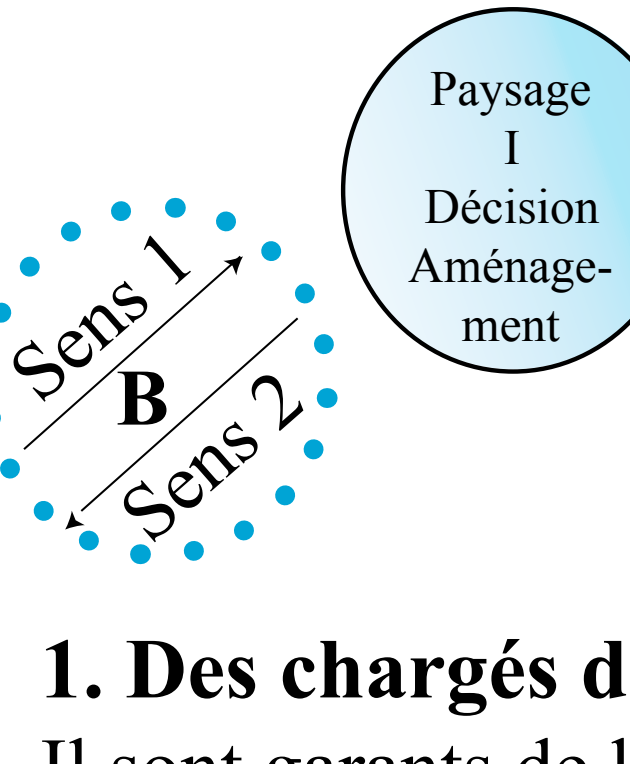
Mise en place d'une démarche concertée avec les acteurs locaux de la communauté de commune afin d'esquisser les premiers principes d'un urbanisme de projet à l'échelle de l'intercommunalité.

L'objectif est de valoriser les études existantes (Etude environnementale, diagnostic foncier, ...) pour leur donner une traduction opérationnelle.

L'approche transversale a pour but de mettre en accord les différents projets, en suscitant la réflexion des acteurs autour des éléments principaux qui fondent l'identité, l'unité, et les enjeux communs de la communauté de communes. Elle sollicite notamment une démarche prospective de paysage, c'est-à-dire l'anticipation des formes spatiales qu'induisent les différents projets.

Premiers résultats

Tenir la place du sensible et faire interférence avec la sphère de l'aménagement :



1. Des chargés de mission, maîtres de la distribution des rôles

Il sont garants de la co-existence des deux sphères : quitte à endosser eux-mêmes un rôle face au bureau d'étude pour favoriser le jeu d'influence et de frottements de ces deux sphères.

« Dans la phase 1, le bureau d'étude était trop influencé par la rencontre des acteurs économiques qui exposaient certains de leurs projets. Nous avons décidé que par la suite, c'est moi, (chargé de mission du parc) qui effectuerais les rencontres personnalisées avec les acteurs afin que le bureau d'étude conserve son regard extérieur »
Chargée de Mission PNR de Chartreuse.

« C'est d'abord l'envie de trois chargés de mission : celui en charge de l'environnement, celui en charge de la communication et de la valorisation du territoire et celui en charge de l'urbanisme et de l'architecture de travailler ensemble pour mettre en œuvre la charte du parc. Trois chargés de mission qui abordent le paysage à leur manière mais qui ont envie d'explorer une méthode de travail commune. Nous avons, aujourd'hui, demandé à un bureau d'étude de reprendre la méthode pour nous aider à la conforter. »
Chargé de mission PN des Ecrins.

2. Les méthodes d'animation : l'instauration d'un sens dans le jeu d'influences

Sens 1 : De la perception des ambiances aux choix de la nature des aménagements



Six photos représentant le col de la Cluse, Chartreuse. sources : Arter-PNR Chartreuse.

Sens 2 : Des scénarii de développement aux valeurs sensibles et patrimoniales



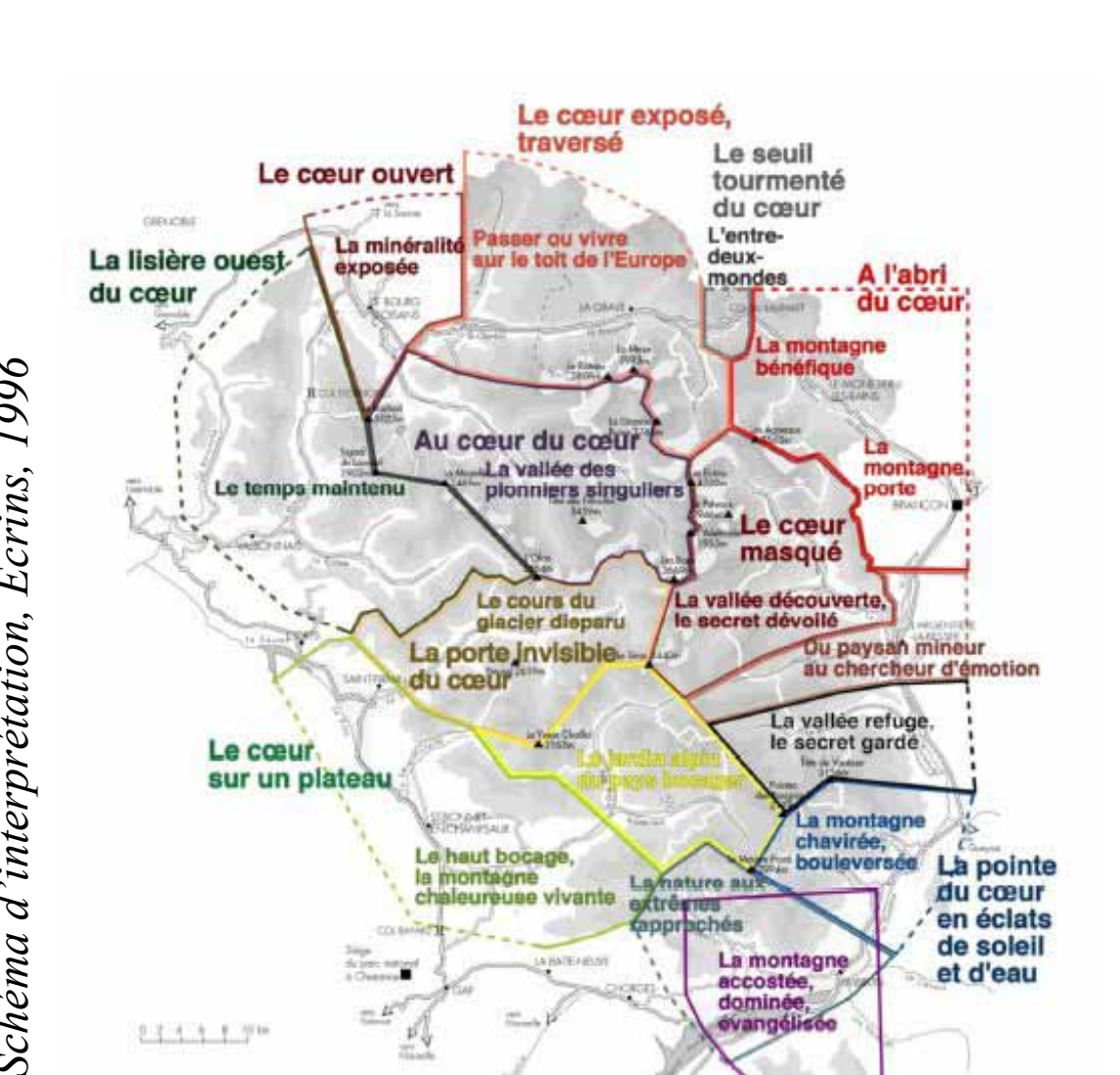
Trois scénarii de développement, illustrés par des blocs diagrammes, Pays de Vernoux. sources : G2C Lyon

Sur les différents cols, les participants devaient choisir parmi 6 photos la plus illustrative du site, cela engageait les acteurs à définir le caractère des aménagements, des usages, et des ambiances futures à donner aux sites.

A partir de 3 scénarii de développements, illustrés par les blocs diagrammes, les participants sont invités à réagir sur ce qui fait la valeur du paysage, par exemple en modifiant, ajoutant, supprimant des éléments des blocs diagrammes.

Schéma d'interprétation, Ecrins, 1996

Schéma d'interprétation du parc des Ecrins, 1996 : découpage du territoire à partir d'entités issues davantage des ressentis et des usages plutôt que des formes spatiales. La terminologie des secteurs qui prennent une forme poétique traduit cette approche.



Désveaux Gentiane gentiane.dx@gmail.com
Laboratoire Pacte (Grenoble) - Région Rhône-Alpes (PNR - PN)
Directeurs de thèse : Jacques Lolive / Romain Lajarge
Financement : CIFRE - 2^{ème} année.